



Procédure d'évacuation en cas d'urgence

- Le plan de l'école et la procédure d'évacuation doivent être affichés à la sortie de tous les locaux de l'école.
- Une liste des élèves doit également être à portée de main de tout intervenant en classe (parents, suppléant, etc.).
- La procédure d'évacuation doit être connue de tout le personnel, ainsi que des enfants de l'école.
- Le lieu de rassemblement en cas d'urgence et d'évacuation prolongée est le **sous-sol de l'église St-Jean-Vianney**.
- Personne ne doit mettre sa sécurité en péril.
- Il faut éviter de circuler à contresens pendant que les élèves évacuent.
- En cas d'absence d'un membre du personnel ayant un rôle à jouer dans l'évacuation, un adulte n'étant pas responsable d'un groupe d'enfant pourra s'identifier comme le coordonnateur de l'évacuation.

Au son de l'alarme :

- **Coordonnateur de l'évacuation de l'école : direction de l'école**
 - Se rendre au panneau d'alarme et identifier la zone de danger afin d'assurer une évacuation sécuritaire, jusqu'à l'arrivée des pompiers.
 - Prendre possession du cartable Plan de sécurité Incendie (liste d'élèves, liste du personnel, plan de l'école, etc.) à côté du panneau d'alarme à l'entrée de l'école.
 - S'assurer que la secrétaire appelle le 9-1-1 en identifiant la zone impliquée.
 - Accueillir Les pompiers à l'entrée de l'école et lui remettre le cartable.
 - Suivre les instructions données par les pompiers.
 - Diriger les personnes évacuées vers le lieu de rassemblement en cas d'urgence.
- **Coordonnateur de l'évacuation au Service de garde : responsable du service de garde**
 - Remplacer le coordonnateur de l'école si ce dernier est absent.
 - Vérifier que l'évacuation extérieure se fait calmement.
 - Vérifier à l'extérieur que tous les responsables de groupes prennent les présences et rapportent les absences.
 - Faire état de la situation au coordonnateur de l'évacuation.
- **Secrétaire ou éducatrice au local Jeux calmes**
 - Appeler le 9-11 en s'assurant de donner l'adresse de l'école, l'intersection et la zone impliquée.
 - Aviser le coordonnateur de l'évacuation de l'absence d'un membre du personnel qui pourrait nuire à l'évacuation (coordonnateur d'étage, etc.).
 - Répondre uniquement aux appels qui concernent l'alarme.
 - Aviser le service des communications de la CSDM après coup en cas d'événement majeur.
- **Coordonnateurs d'étage : 1^{er} étage : concierge , 2^e étage et 3^e étage : adultes (orthopédagogue, psychoéducateur, enseignant en période libre, etc.) n'ayant pas la responsabilité d'un groupe d'élève.**
S'identifier aux autres adultes sur l'étage.
 - Vérifier que toutes les portes des locaux sont fermées et qu'il ne reste personne dans ceux-ci (toilettes, classes, bureaux, etc.) avant d'évacuer en fermant les portes des cages d'escaliers derrière les derniers élèves.
- **Enseignants, éducateurs ou parents responsables d'un groupe d'élèves :**
 - Saisir une liste d'élèves et les cartes d'absences.
 - Faire cesser toute activité.
 - Diriger l'évacuation vers la sortie la plus proche, dans le calme.
 - Fermer les fenêtres et la porte du local derrière le dernier élève.
 - Rassembler les élèves à l'extrémité de la cour d'école et prendre les présences.
 - Aviser le coordonnateur de l'évacuation au service de garde de tout élève absent.
 - S'assurer que personne ne retourne à l'intérieur.
- **Élèves :**
 - Cesser toute activité sans se vêtir ou prendre ses effets personnels.
 - Se diriger vers la sortie la plus proche, où qu'il soit, en marchant dans le calme tout en longeant le mur ou la rampe d'escalier (file indienne).
 - Retrouver son groupe à l'extérieur et s'assurer que son enseignant puisse prendre sa présence.